

Image not found or type unknown



## Credit:maladie et délai de déclaration a l'assureur

Par **Mayou54**, le **16/02/2016** à **21:09**

Bonjour,

j'avais un crédit sur 2 ans pour financer l'achat d'un poele, et suis tombée malade au bout de un an (janvier 2015). Je n'ai pas pensé à déclarer cette maladie et suis encore à ce jour en arrêt de maladie, alors que ce crédit vient de s'achever en février 2016 (j'ai réussi à m'acquitter de toutes les échéances). Ayant récemment contacté l'organisme de crédit par téléphone, celui ci s'est chargé d'avertir la compagnie d'assurance, laquelle m'envoie un courrier me signifiant une fin de non recevoir pour cause de dépassement de délais? Quel recours est il possible d'engager? Merci